

Un démantèlement qui ne dit pas son nom

Communiqué de la Ville de La Chaux-de-Fonds

A quelques jours de l'étude par le Conseil d'Etat du "Plan stratégique" élaboré par Hôpital neuchâtelois, et suite aux nombreuses réactions qu'il a suscitées, le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds demande instamment que cessent les faux-semblants et les manipulations dans ce dossier, et que soient enfin posées les vraies questions – de manière transparente et objective – sur l'avenir hospitalier du Canton. Il l'a fait savoir ce jour au Conseil d'Etat, dans un courrier demandant par ailleurs une rencontre rapide sur ce sujet.

Le Conseil communal chaux-de-fonnier adhère à l'ensemble des remarques formulées par le Groupe de travail interpartis (GTIH), mais il est, de plus, profondément déçu que ce nouveau rapport s'inscrive dans la ligne des manœuvres dilatoires et manipulatoires qui ont cours dans ce dossier depuis bien trop d'années. **Il demande désormais que les différentes options soient clairement exposées, pour que le canton et sa population puissent faire des choix sur des données objectives et non plus sur des argumentaires biaisés et fallacieux.**

Rappel des faits

En quelques années, le site de La Chaux-de-Fonds a, dans les faits, perdu la pédiatrie, la gynécologie et la maternité, tout en ne bénéficiant d'aucune nouvelle activité, contrairement à Pourtalès (pneumologie, gastro-entérologie, neurologie, fertilité, etc.). De plus, depuis la création de HNe, La Chaux-de-Fonds n'a jamais hérité d'un transfert total de prestations – qui auraient été abandonnées dans le Bas – contrairement à l'inverse.

Jusqu'à l'abandon des urgences chirurgicales?

Comme le relève très justement le GTIH, le plan présenté prévoit encore un affaiblissement du pôle chirurgical chaux-de-fonnier, notamment au travers de l'abandon de l'orthopédie, de la traumatologie, de la chirurgie stationnaire complexe et la chirurgie des patients polymorbides (majorité des patients âgés), ne laissant plus à La Chaux-de-Fonds que la chirurgie du sein (le seul point positif du plan proposé) et la chirurgie ambulatoire et stationnaire de court séjour.

Or cela engendrerait à l'évidence une baisse de l'activité opératoire de nuit et de week-end, baisse qui justifierait rapidement – sous couvert de manque de rentabilité – l'abandon des gardes (chirurgie et anesthésie) voire des soins intensifs à La Chaux-de-Fonds.

Des décisions claires sur des faits précis

Sans remettre en cause la nécessaire spécialisation de sites complémentaires de pointe, le Conseil communal demande donc que soit désormais respecté le principe d'équilibre et de cohérence entre les régions, principe qui n'est aucunement pris en compte dans le plan stratégique présenté en l'état, contrairement à ce qu'affirment leurs auteurs.

Et si Hôpital neuchâtelois souhaite effectivement concentrer l'ensemble des prestations hospitalières de pointe à Pourtalès – comme il le fait dans les actes depuis de nombreuses années – qu'il le dise clairement au lieu de produire des rapports tordant la réalité, afin que tous les acteurs, et en premier lieu la population, puissent en débattre ouvertement.

En effet, la Ville et ses habitants, comme la plupart des citoyens du Haut du canton d'ailleurs, n'accepteront pas sans réagir la poursuite d'un processus de démantèlement qui ne dit pas son nom, entamé il y a plus de 5 ans maintenant, et qui a non seulement conduit leur hôpital à perdre bon nombre de prestations, mais aussi empêché la profonde rénovation des infrastructures dont il a besoin pour assurer, à terme, des prestations de qualité.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal ne peut envisager que le gouvernement cantonal adopte le "Plan stratégique" tel que présenté. Il compte vivement sur la rencontre qu'il a sollicitée afin d'obtenir du Conseil d'Etat des garanties fermes, soit sur la viabilité à long terme du site de La Chaux-de-Fonds, soit sur l'ouverture d'un débat enfin honnête et transparent sur la stratégie hospitalière que souhaite se donner le canton.